



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

### MOLINES EN QUEYRAS

**Présents : ALLAIX Romain, CHALLOT Serge, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, CLEMENCEAU Philippe, BONNIN Gilbert, GICQUEL Mathieu, ROUX Delphine, ARMANET Carole, HOUSSET Raphael**

**Absents : GARCIN Michel (pouvoir à HOUSSET Raphael), ARMANET Carole (pouvoir à ALLAIX Romain)**

**Secrétaire de séance : CHALLOT Serge**

#### **1/Approbation du compte rendu du 17 mai 2021**

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 17 mai 2021 joint aux convocations de la présente séance.

M FOUQUE apporte les modifications suivantes : Par ailleurs le Comité culturel a choisi comme projet 2021 "Habitat et hameaux". Mr Descombes Claude, membre du comité, est le coordinateur et Mr Bonnin Gilbert a été désigné comme référent du conseil municipal pour ce projet

**Vote : POUR à l'unanimité**

#### **2/ Attribution du marché de travaux du garage communal**

Madame le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été publié pour le garage le 15/04/2021. La date et l'heure limite de réception des plis ont été fixées au 12/05/2021 à 12h00. Madame le Maire rappelle que la remise des plis a eu lieu et que la commission a examiné les différentes offres le 01 juin 2021. La consultation a fait l'objet de plusieurs lots. Il en résulte une négociation du prix afin de respecter l'économie générale de l'opération dans lequel des prestations sont retirées en comparaison de la consultation initiale. A rendre avant le jeudi 10/06/2021 à 15 et 18h.

Après analyse des différentes offres, et des explications détaillées de M ALLAIX, en charge du dossier, il résulte que

le lot 1, VRD et GROS OEUVRE est attribué à l'entreprise « BUCCI FRERES TP/MONNET » pour un montant de 342 429.53 €HT

le lot 2 , ETANCHEITE est attribué à l'entreprise « PIC FRERES » pour un montant de 17 453.50 €HT

le lot 3, CHARPENTE/COUVERTURE/MENUISERIE BOIS est attribué à l'entreprise « FERRIER CONSTRUCTIONS » pour un montant de 237 773.75 €HT sous réserve de confirmation par l'entreprise de son évaluation quantitative de l'isolation en toiture

le lot 4, CLOISONS FAUX PLAFONDS est attribué à l'entreprise « OCAL » pour un montant de 13 379.87 €HT

le lot 5, REVETEMENTS SCHELLES ET COLLES est attribué à l'entreprise « CAVEGLIA-MARCHETTO » pour un montant de 13 706.59 €HT

le lot 6, MENUISERIE ALUMINIUM SERRURERIE est attribué à l'entreprise « MASSE CONSTRUCTION » pour un montant de 51 224.60 €HT

le lot 9, PEINTURE est attribué à l'entreprise « SPINELLI » pour un montant de 15 671.67€ HT.

Madame le Maire indique que le lot ELECTRICITE et le lot PLOMBERIE/CHAUFFAGE n'ont pas été entérinés et l'appel d'offres est toujours en cours sur la plateforme AWS.  
Ils seront présentés lors d'un prochain conseil

**Vote : POUR à l'unanimité**

Prochain conseil municipal : Lundi 21 juin à 9h30

Fin de la séance à 8h45

Le Maire

GARCIN Valérie